

**Arrêté fixant la composition du jury du concours réservé de recrutement
d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
dans le grade d'infirmier**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2023

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 8 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours réservés de recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans le grade d'infirmier ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du concours réservé d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans le grade d'infirmier est constitué comme suit :

Président

Monsieur Saïd MEDDAH Rectorat d'Amiens (80)
Chef de la Division des Affaires Financières

Vice-présidente

Madame Muriel DEHAY Rectorat de l'Académie de Lille (59)
Infirmière conseillère technique

Membres du jury

Monsieur Vincent BELLANGER Collège Jules-Ferry de Douai (59)
Personnel de direction

Madame Nathalie BLONDEL DSDEN du Pas-De-Calais de Arras (62)
Médecin conseillère technique

Madame Blandine DELOMEZ DSDEN du Nord de Lille (59)
Médecin conseillère technique

Madame Katy DUPONT Collège Henri-Wallon de Méricourt (62)
Infirmière hors classe

Monsieur Frédéric JEDNAK Cité Scolaire des Flandres de Hazebrouk (59)
Personnel de direction hors classe

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 13 février 2023


Raphaël MULLER